

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS DURALEX à RIVE DE GIER

Description du établissement

Date de dernière mise à jour des informations : 02/07/2019

Nom : DURALEX
Adresse : 2RUE JOSEPH HEMAIN
Commune principale : RIVE DE GIER (42186)
Communes secondaires : Non renseigné
Activités : G15 - Industrie du verre
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 18/02/2022

Terrain répertorié en Secteur d'Informations sur les Sols (SIS)

Identifiant : SSP00101320201

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Les terrains exploités par la société Duralex International France (propriétaire) représentent une superficie d'environ 6 hectares comprenant 4,5 hectares de bâtis en grande partie couverts de plaques en fibrociment dont 2,5 hectares correspondent aujourd'hui à des magasins de stockage. Plusieurs études de pollution ont été réalisées et ont mis en évidence des pollutions en arsenic, mercure, hydrocarbures, HAP et naphthalène.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 18/02/2022

Description³ : Dans le cadre de l'étude "Entrée Est de l'Agglomération" de Rive de Gier couvrant 27 ha, déclarée d'intérêt communautaire le 25 juin 2012, la requalification foncière du site Duralex était sujet d'études par l'EPORA, propriétaire en partie du site.

Dans cet objectif, l'EPORA a transmis fin 2014 à la DREAL un diagnostic environnemental complémentaire du 15 mai 2014 réalisé par le bureau AD Environnement complétant un diagnostic de février 2011 réalisé par le bureau d'études Périchimie dans le cadre de son rapport "identification de l'impact & mesures de gestion au titre de l'état des sol" et une étude de sol de 2004 réalisée par le Cabinet Blondel.

Dans le cadre de la poursuite de la procédure de cessation d'activité définitive des activités exercées par la société Duralex, Me Jousset, mandataire liquidateur, a également transmis le 31 décembre 2014 à l'

inspection par l'intermédiaire du bureau d'études Périchimie un bilan du suivi quadri-annuel de l'état de la nappe au droit du site.

Synthèse des diagnostics:

- les concentrations en arsenic présentes dans les sols du site sont régulièrement supérieures ([As]SD16 = 472 mg/kg) aux valeurs moyennes attendues pour le fond géochimique naturel du département de la Loire.
- les concentrations en mercure rencontrées dans le sol sont représentatives d'une contamination légère ($0,1 \text{ mg/kg} < [\text{Hg}] < 1 \text{ mg/kg}$). Une contamination significative ponctuelle au mercure en S7 en profondeur ([Hg]1-2 m = 7 mg/kg, zone 2) et modérée sur les 2 premiers mètres des secteurs Nord-Est des zones 3 et 4 ([Hg]1 - 2 m < 3 mg/kg) ont été mesurées lors des diagnostics précédents.
- pour les hydrocarbures, la zone située à l'avant de l'atelier de maintenance entre 2 et 3 mètres de profondeur à proximité des grilles avaloirs où les concentrations (Sd7, Sd9 et Pz10) sont comprises entre 3 750 et 6 100 mg/kg de MS. La contamination concerne majoritairement les hydrocarbures lourds C21-C40.
- la zone située sous le bâtiment de production à proximité d'un ancien regard en partie rempli de sable d'aspect très huileux jusque 2,5 mètres de profondeur ([HCT]2-2,5 m = 12 000 mg/kg en SD17). Le produit pur visible en surface du sable et le sable lui-même doivent être éliminés, dans les plus brefs délais, en tant que déchets selon une filière dûment autorisée. Les justificatifs doivent être transmis à l'inspection,
- la zone située face aux anciennes chaudières où la teneur (Sd13) mesurée en hydrocarbures est de 3 530 mg/kg de MS.
- les concentrations en HAP rencontrées dans les sols parfois élevées ([HAP]SD28 = 81 mg/kg) et les composés volatils ([naphtalène] = 0,81 mg/kg en SD28).

Les résultats d'analyses sur les hydrocarbures sont significativement différents de ceux réalisés par le bureau d'études Périchimie depuis octobre 2010. La campagne d'analyse met en avant la présence d'hydrocarbures pour la 1ère fois dans l'ouvrage situé en amont hydraulique ([HCT]Pz1 = 0,413 mg/l) du site, dans l'ouvrage Pz2 ([HCT]Pz2 = 0,522 mg/l) et dans l'ouvrage Pz5 ([HCT]Pz5 = 0,159 mg/l). Elle a également permis de confirmer la contamination des eaux souterraines observée en octobre 2010 sur l'ouvrage Pz6 ([HCT]Pz6 = 0,494 mg/l) mais à hauteur de celle observée en amont du site.

Elle met également en avant la présence significative d'hydrocarbures C10-C40 sur l'ouvrage Pz10 ([HCT]Pz10 = 2460 mg/l) liée à la présence de flottant ce qui implique la présence d'une quantité significative de polluant à proximité de l'ouvrage. Cette hypothèse confirme les résultats du diagnostic de sol et la nécessité de réaliser un plan de gestion prenant en compte les sources de pollution aux hydrocarbures présentes dans le sol. Il est intéressant de noter que les 2 campagnes de suivi des eaux souterraines menées en 2014 sur l'ouvrage Pz10 par le bureau d'études Périchimie ont mis en avant une teneur en hydrocarbures inférieure au seuil de quantification en mai 2014 et très modérée ([HCT] = 0,35 mg/l) en décembre 2014 sans présence de phase flottante,

Les résultats d'analyses sur les COHV, CAV et PCB confirment les résultats du bilan quadriennal avec des teneurs inférieures au seuil de quantification,

Les résultats d'analyses sur les HAP lors de cette campagne sont cohérents avec les résultats du bilan quadriennal. Cette campagne met en avant l'absence de teneurs significatives en HAP sur l'ensemble des ouvrages excepté sur l'ouvrage Pz10 dont la contamination aux HAP peut-être rapprochée de celle aux hydrocarbures et sur l'ouvrage Pz5

objet d'une contamination modérée ([HAP]Pz5 = 0,18 µg/l) du même ordre de grandeur que les campagnes précédentes. À noter que l'ouvrage Pz2 est l'objet pour la 1ère fois d'une contamination modérée ([HAP]Pz2 = 0,19 µg/l) du même ordre de grandeur que celle observée en Pz5,

Les résultats d'analyses sur les métaux lors de cette campagne sont globalement cohérents avec les résultats du bilan quadriennal. Cette campagne confirme la présence de faibles teneurs généralisées à l'ensemble des piézomètres en aval hydraulique pour les différents métaux analysés hormis en cadmium et mercure (non détectés). Il est aussi détecté la présence de teneurs significatives en manganèse notamment sur les piézomètres en aval hydraulique où les concentrations se situent entre 279 et 2920 g/l ([Mn]Pz1 = 160 µg/l en amont hydraulique) et enfin la présence de teneurs significatives en Arsenic notamment sur les piézomètres en aval hydraulique où les concentrations se situent entre 44 et 152 g/l ([Mn]Pz1 = 19 µg/l en amont hydraulique).

La présence de sols acides a pu faciliter la solubilisation de certaines substances.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

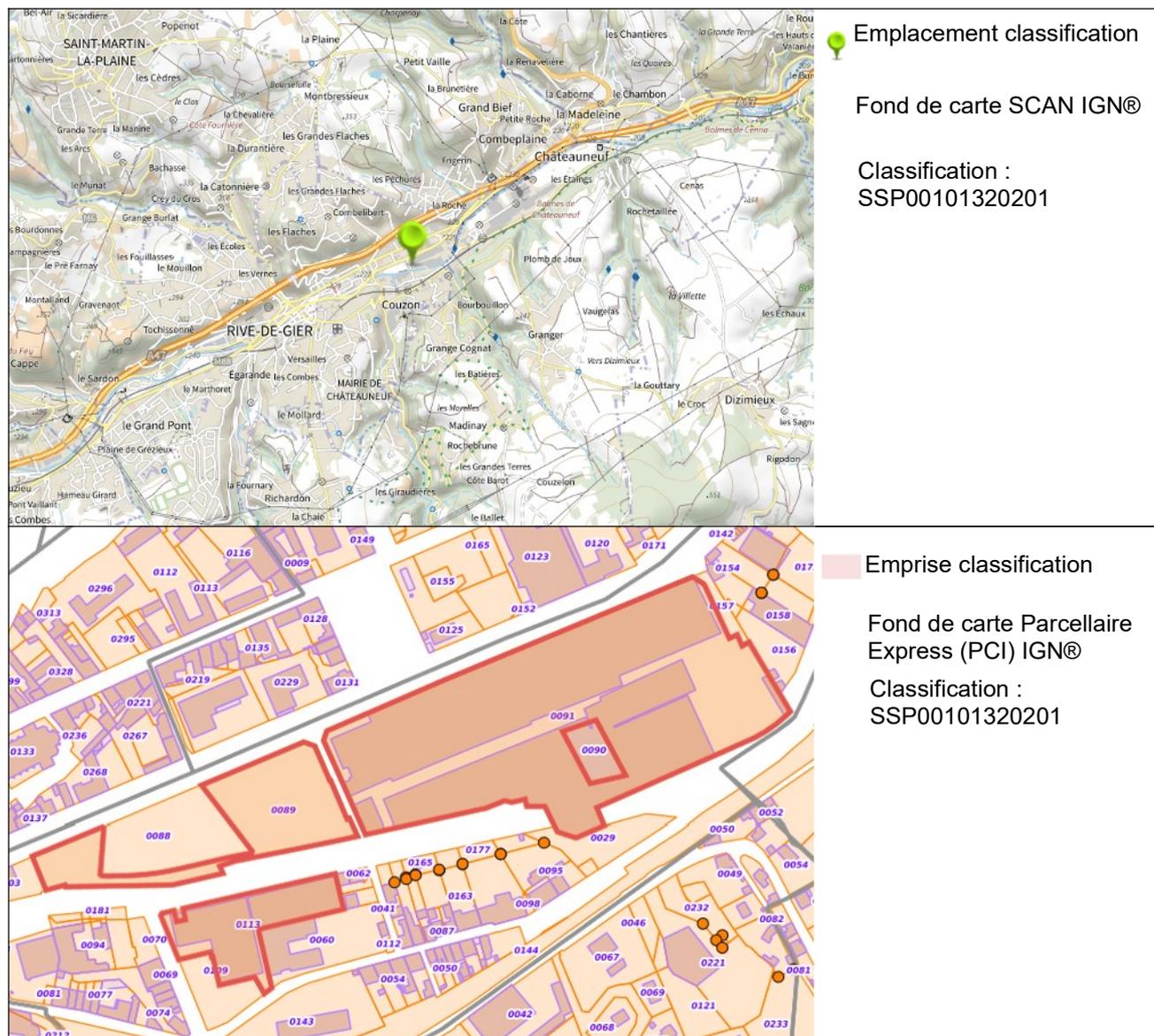
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le SIS :

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Rive-de-Gier	1	AT	0089	42
Rive-de-Gier	1	AT	0090	42
Rive-de-Gier	1	AT	0091	42
Rive-de-Gier	1	AT	0113	42

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde (Web Mercator) :

Long. :515084.15437895403, Lat. :5705552.553916862

Superficie estimée :

51470 m²

1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)

2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche

3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.